Image not found or type unknown

Problème réengagement sfr

Par **Ben62**, le **30/07/2012** à **18:43**

Bonjour,

J'ai un problème avec le service client SFR.
J'ai souscris à un abonnement de 2 ans en décembre 2010 donc jusqu'en décembre 2012.
En février 2012, j'ai appelé SFR pour obtenir une remise sur mon forfait que je trouvais trop cher, j'ai signé un avenant de contrat pour un réduction de 5 € /mois avec réengagement de 12 mois donc jusqu'en février 2013.
3 semaines plus tard, SFR me recontact pour me proposer une 2ème offre, donc un 2ème avenant de contrat pour 1h de communication supplémentaire offerte valable pendant 1 an avec réengagement de 6 mois, avec possibilité de passer sur une offre RED (c'est ce que je voulais au moi de février) au bout des 6 mois de réengagement et j'ai signé cette 2ème offre (c'est comme cela que le conseiller me l'a vendu au téléphone). Aujourd'hui j'appel SFR pour passer sur une offre RED au mois d'août (donc après 6 mois de réengagement comme prévu dans le 2ème avenant de contrat) et SFR me dit que c'est le réengagement de 12 mois du 1er avenant qui prime sur celui de 6 mois. Est-ce qu'il ont le droit de faire ça ?

Comme je n'y connais rien en droit commercial, je souhaite avoir l'avis de professionnel.

d'avance merci pour votre aide.
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés